

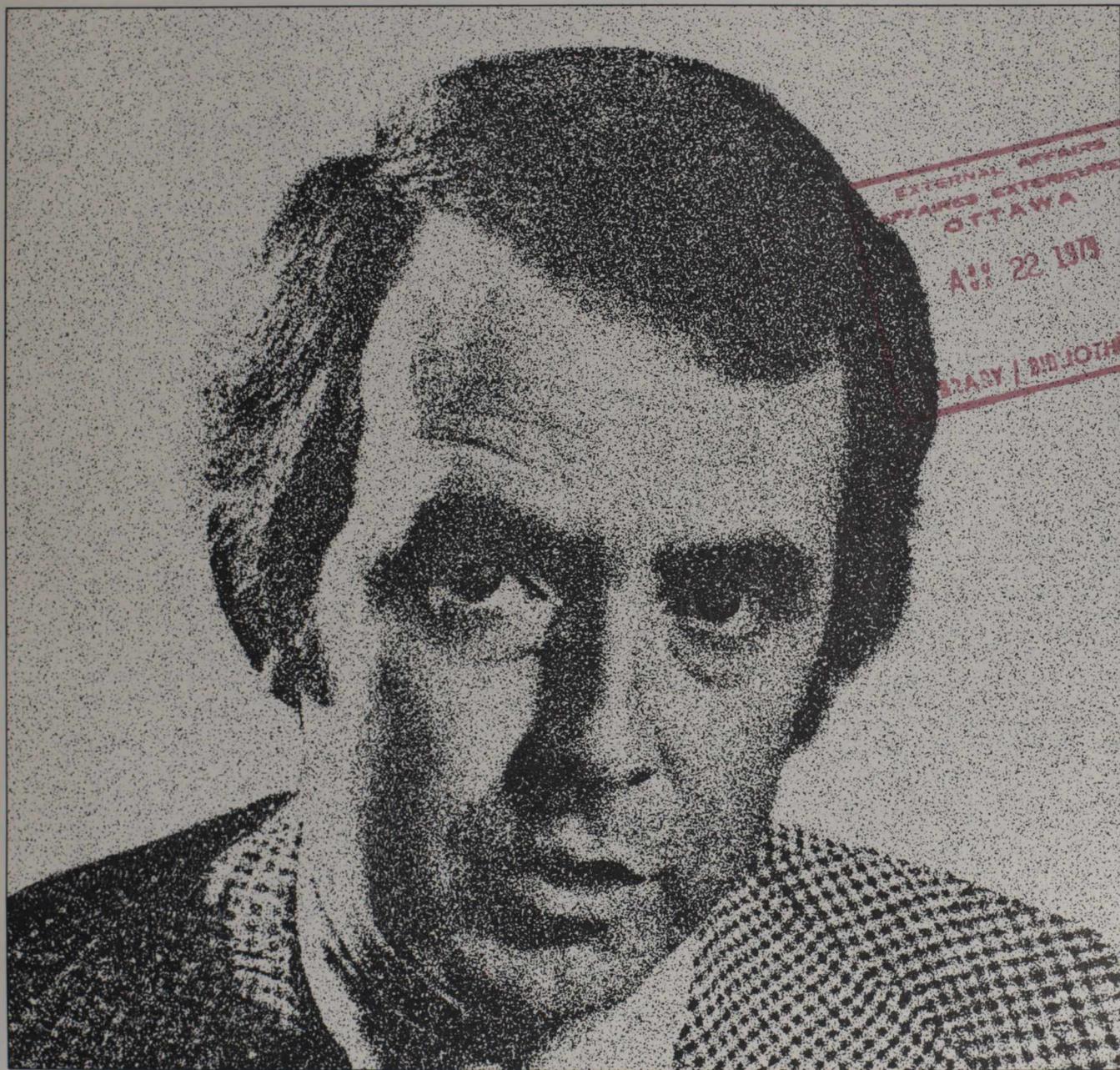
CAL  
EA925  
C12

#48/juil.'79

DOCS

LIBRARY E A / BIBLIOTHÈQUE A E  
3 5036 01029816 7

# Canada d'aujourd'hui



*M. Joe Clark, leader du parti conservateur, premier ministre du Canada*

Le parti conservateur prend le pouvoir  
Quarante ans de cinéma à l'O.N.F.  
Navigation dans l'Extrême-Nord  
Le bois de construction

**élections  
fédérales**

# Canada d'aujourd'hui

## Sommaire

N° 48. Juillet 1979

Le parti conservateur au pouvoir	3
L'Office national du film	5
Le passage du Nord-Ouest	7
Etudes canadiennes en France	8
Le bois de construction	9
Le marais de la Wye	11

## Canada d'aujourd'hui

18 rue Vignon, 75009 Paris

Organe d'information  
des ambassades du Canada.

Directeur : Jacques Noisoux.

Rédacteur en chef : Francis Curtil. Conception graphique : Jim Donohue & Associates, Toronto. Réalisation graphique : Michel Tourtois, Ségeste, Paris.

Le service de Canada d'aujourd'hui peut être fait gracieusement, sur demande. Nos lecteurs sont priés de signaler leurs changements d'adresse (avec code postal) ; joindre la dernière étiquette d'expédition.

Numéro 48. Juillet 1979

Photos : Office national du film, Montréal; Ministère des affaires indiennes et du nord, Ottawa; Jack Lindsay, Vancouver; The Vanvouver Sun; Service canadien de la faune, Ottawa; Université du Québec; Jean-Pierre Karsenty (Radio-Canada), Montréal.

Imprimé en France  
sur du papier de fabrication canadienne.

## Questions/Réponses

Comme nous le faisons depuis le début de l'année, nous réservons cette rubrique à nos lecteurs. Nous leur répondrons personnellement et nous publierons ici les questions qui peuvent intéresser un large public.

**Terre-Neuve et Labrador.** M. G. Van Bambeke, de Bruxelles, nous demande « l'origine de l'extension de Terre-Neuve sur le Labrador ». N'était-ce pas, écrit-il, « une sorte de cadeau offert à Terre-Neuve en 1929 pour décider la colonie anglaise à rejoindre le dominion du Canada » ? La région du Labrador fut intégrée à Terre-Neuve en 1763, puis remise à la juridiction du Québec en 1774. La frange côtière a été séparée du Bas-Canada en 1809 pour constituer de nouveau une dépendance de Terre-Neuve. En 1902 naquit un litige qui aboutit en 1927 à une décision du Conseil privé de Grande-Bretagne : une grande partie du Labrador fut attribuée à Terre-Neuve, alors colonie britannique, en prenant comme limite la ligne de partage des eaux entre les baies d'Hudson et d'Ungava, d'une part, l'Atlantique d'autre part. Le tracé de la frontière constitue un enjeu considérable en raison des richesses minières et hydrauliques du Labrador. Le Québec, pour sa part, n'a jamais reconnu les frontières du « Labrador de 1927 ». C'est en 1949, à l'issue d'un référendum à deux tours tenu l'année précédente, que Terre-Neuve est entrée dans la Confédération canadienne.

**Francophonie.** M. André Grignon, de Dainville (Pas-de-Calais), nous demande « pourquoi ne pas diffuser Canada d'aujourd'hui en Belgique et en Suisse francophones, au Luxembourg et au Val d'Aoste ». Notre publication est diffusée en Belgique, au Luxembourg et en Suisse, mais non en Italie, par les ambassades du Canada dans ces pays. Elle l'est aussi dans douze autres pays où vivent des francophones.

**« Chasse » aux phoques.** M. G. Himelfarb, de Dourdan (Essonne), nous dit être « ulcéré par la mort massive des jeunes phoques qui se produit au Canada et que les autorités canadiennes semblent considérer avec une parfaite indifférence ». « Je ne suis pas certain, ajoute-t-il, que cela contribue à rendre votre pays plus prospère ou plus sympathique. » Il souhaite avoir des éclaircissements sur ce point. Le gouvernement canadien est tout à fait conscient du problème causé par l'abattage des jeunes phoques. Deux raisons principales l'ont conduit à ne pas interdire la chasse aux phoques : une raison d'ordre écologique, car l'abolition de la « chasse » menacerait les stocks de poissons vivant au large des côtes canadiennes de l'Atlantique ; une raison d'ordre économique, car la chasse aux jeunes phoques constitue un apport de revenus non négligeable pour les populations de pêcheurs des îles de la Madeleine (Québec) et de Terre-Neuve à une époque de l'année où le climat interdit toute autre pêche. Les pouvoirs publics canadiens ne se sont pas désintéressés pour autant de la préservation de l'espèce ; ils imposent une sévère limitation des prises à chaque période de chasse. Ils ont aussi pris des mesures sévères pour humaniser la chasse, en particulier en réglementant de façon stricte les méthodes d'abattage. Voir *Canada d'aujourd'hui*, janvier 1979.

**Langue inuit.** Un lecteur d'Angoulême (Charente) nous demande des éclaircissements sur l'expression « langue inuit ». En premier lieu, le mot *Inuit* a tendance à se substituer, au Canada, au mot *Esquimaux* ou *Eskimos*. Le ministère compétent, celui des affaires indiennes et du nord canadien, l'emploie maintenant à titre officiel. Au terme d'origine indienne *Eskimos* (mangeurs de viande crue) les intéressés eux-mêmes préfèrent en effet celui d'*Inuit*, qui signifie *hommes* ou *êtres humains*. Il s'agit d'un pluriel, dont le singulier est *Inuk*. En l'absence d'adjectif dans la langue des Inuit, il a paru commode d'employer le pluriel *inuit* dans cette fonction. On trouve donc l'expression *langue inuit*. Les Inuit, au nombre de vingt mille au Canada, parlent une même langue dont on pense qu'elle était déjà parlée il y a huit mille ans aux abords de l'Arctique.

# Les élections fédérales du 22 mai

*Progressant en suffrages (+ 1 %) et en sièges (+ 12 %),  
le parti conservateur approche de la majorité absolue aux Communes.*

 Au terme d'une lutte serrée, le parti conservateur est sorti vainqueur des élections fédérales qui se sont déroulées au Canada le 22 mai dernier, mettant fin à seize ans de présence libérale à la tête du gouvernement canadien (1). Le parti conservateur, dont le leader est M. Joe Clark, a en effet obtenu 135 sièges à la Chambre des communes, manquant cependant la majorité absolue qui est de 142 sièges. Le parti libéral de M. Pierre Elliott Trudeau a obtenu 115 sièges; le Nouveau parti démocratique (NPD), de tendance social-démocrate, que dirige M. Edward Broadbent, a obtenu 26 sièges et le Crédit social (droite populiste) 6 sièges (2). Sous le régime parlementaire canadien, qui est de type britannique, le leader du parti qui a obtenu le plus de sièges est normalement appelé à former le gouvernement, à charge pour lui de trouver au sein des Communes les concours qui appuieront son action.

**L**A comparaison avec les résultats des élections de 1974 ne peut être rigoureuse, car il y avait cette année dix-huit sièges de plus à pourvoir (un de plus au Québec, sept de plus dans l'Ontario, quatre de plus dans les Prairies, cinq de plus en Colombie-Britannique), la carte électorale étant remaniée périodiquement en fonction de l'évolution démogra-

phique. Il est clair cependant que le parti libéral a dû sa défaite aux électeurs de l'ouest du pays et à ceux de l'Ontario. En Colombie-Britannique, les libéraux n'ont gardé qu'un des huit sièges qu'ils détenaient en 1974; les conservateurs, avec 19 sièges, et le NPD, avec 8 sièges, se sont partagé les 27 autres circonscriptions. Le parti conservateur a toujours été fort dans les Prairies (Alberta, Saskatchewan, Manitoba), mais il a encore amélioré ses positions en obtenant 38 sièges sur les 49 à pourvoir, tandis que 9 sièges allaient au NPD et 2 au parti libéral (en 1974, sur un total de 45 sièges, 36 étaient allés au parti conservateur, 4 au NPD et 5 au parti libéral). En Ontario, la tendance s'est renversée, de sorte que le vote de cette province a été déterminant: sur les 95 sièges, les conservateurs en ont obtenu 57, les libéraux 32 et le NPD 6. Aux élections précédentes, les libéraux avaient

obtenu 55 sièges contre 25 aux conservateurs, le NPD s'étant vu attribuer 8 sièges (sur un total de 88).

**E**N revanche, l'électorat a été d'une grande stabilité dans les provinces de l'Atlantique (3), où conservateurs et libéraux ont réalisé, avec respectivement 17 et 13 sièges, le même score qu'en 1974, le NPD obtenant 2 sièges. Quant au Québec, qui est traditionnellement une forteresse du parti libéral, il a confirmé sa confiance dans ce parti en votant massivement pour lui: 67 circonscriptions sur 75 ont élu un député libéral (60 en 1974), tandis que le Crédit social n'obtenait que 6 sièges (11 en 1974) et le parti conservateur 2 (au lieu de 3).

Si M. Clark, leader du parti conservateur, M. Trudeau, premier ministre sortant et chef du parti libéral, et M. Broadbent, chef du NPD ont été réélus sans difficulté en Alberta, au Québec et en Ontario, et si tous les ministres élus du Québec ont facile-

## La répartition des sièges à la Chambre des communes

	Parti conservateur	Parti libéral	Nouveau parti dém.	Crédit social	Total
Atlantique (1)	17	13	2	-	32
Québec	2	67	-	6	75
Ontario	57	32	6	-	95
Prairies (2)	38	2	9	-	49
Colombie-Brit.	19	1	8	-	28
Nord (3)	2	-	1	-	3
<b>Total</b>	<b>135</b>	<b>115</b>	<b>26</b>	<b>6</b>	<b>282</b>

1. Terre-Neuve, Nouvelle-Ecosse, Nouveau-Brunswick, Ile-du-Prince-Edouard. — 2. Manitoba, Saskatchewan, Alberta. — 3. Yukon et Territoires du nord-ouest.

1. Le dernier gouvernement conservateur remontait à 1957, lorsque M. John Diefenbaker mit fin à l'ère libérale de Mackenzie King, puis Louis Saint-Laurent. Le parti libéral reprit le pouvoir en 1963 avec Lester Pearson auquel M. Trudeau succéda en 1968.

2. Le parti conservateur a obtenu 48 % des sièges avec 36 % des suffrages et le parti libéral 40 % des sièges avec 40 % des suffrages. Le découpage des circonscriptions et surtout le scrutin uninominal à un tour dans des élections où plus de deux partis sont en présence dans toutes les circonscriptions, expliquent ces décalages.

3. Terre-Neuve, Nouvelle-Ecosse, Nouveau-Brunswick, Ile-du-Prince-Edouard.

## Les élections fédérales du 22 mai

ment conservé leurs sièges, une dizaine de ministres du gouvernement Trudeau, dont les trois quarts en Ontario, ont été battus.

M. Trudeau avait surtout fondé sa campagne sur les thèmes du rapatriement de la Constitution et de l'unité nationale ; il avait aussi insisté sur la nécessité d'un gouvernement fédéral plus omniprésent. M. Clark avait axé l'essentiel de la sienne sur l'amélioration de la situation économique et les bienfaits de la libre entreprise, apparaissant par ailleurs comme moins centralisateur que son rival. Chez les électeurs anglophones, il semble bien que les préoccupations d'ordre économique aient prévalu sur les préoccupations d'ordre politique. Le mécontentement à l'égard de l'administration libérale s'est traduit par un fort appui au parti conservateur et, dans l'ouest, à un moindre degré, par un appui au NPD. Dans un pays qui, comme bien d'autres, doit faire face depuis si longtemps aux problèmes de l'inflation et du chômage, M. Trudeau, en place depuis onze ans, et son parti ont souffert de l'usure du pouvoir. Les Canadiens ont voté en faveur du changement.



M. Joe Clark au cours de la campagne électorale.

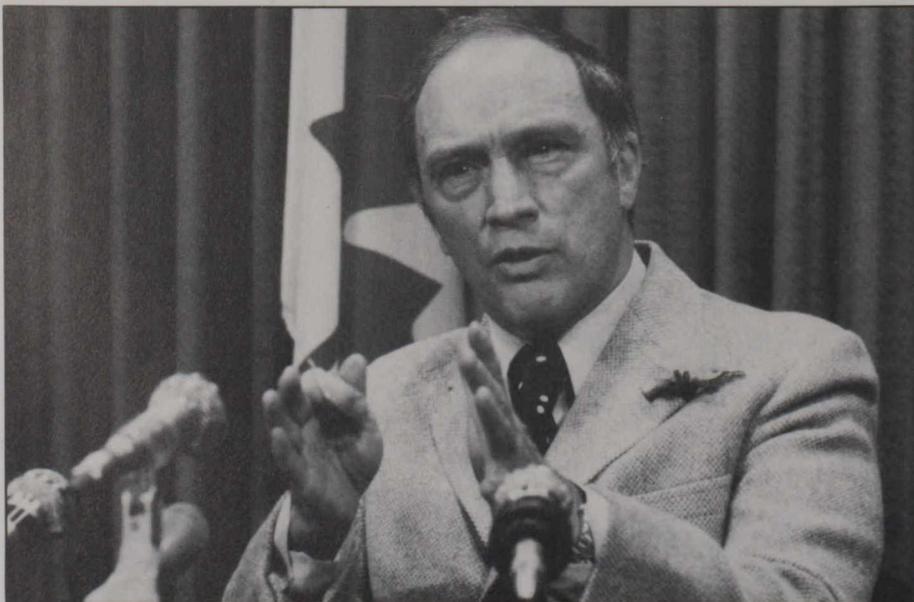
**L**E gouvernement de M. Joe Clark est le neuvième gouvernement minoritaire depuis la naissance de la Confédération canadienne, période au cours de laquelle il y a eu trente élections générales. Dans tous les cas, cette situation a résulté de l'addition de deux majorités parlementaires contraires provenant, l'une essentiellement du vote du Canada anglophone, l'autre d'un appui massif au Québec. Bien que les électeurs du Québec n'aient envoyé à la Chambre des communes que deux députés conservateurs, M. Clark a déclaré, au lendemain de sa victoire, qu'il

était «décidé à former un gouvernement vraiment national» et à prendre dans son cabinet «des représentants efficaces, respectés et forts de la province de Québec».



M. Edward Broadbent, leader du Nouveau parti démocratique.

M. Pierre Elliott Trudeau, leader du parti libéral, premier ministre de 1968 à 1979.



**M.** Joe Clark est né en 1939 à High-River, dans l'Alberta, à une quarantaine de kilomètres de Calgary. Il a fait ses études à l'université de l'Alberta, où il a obtenu une licence d'histoire et une maîtrise de sciences politiques. De 1962 à 1965, il est président de la Fédération des étudiants conservateurs. Élu aux Communes en 1972 (il représente une circonscription rurale proche de sa ville natale), il a été réélu en 1974. C'est en 1976 que M. Clark est devenu leader du parti conservateur et, par là même, chef de l'opposition.

## Quarante ans de cinéma à l'Office National du Film



Jeux de la XXI<sup>e</sup> Olympiade, long métrage sur les Jeux olympiques de Montréal (1976).

**■** **■** L'Office national du film du Canada a célébré son quarantième anniversaire en mai dernier, ce qui fait sans doute de lui le plus ancien organisme public de production cinématographique dans le monde. L'histoire du cinéma public canadien avait cependant débuté bien avant, lors de la création, en 1917, d'un Bureau des expositions et de la publicité par le ministère du commerce. Le prédécesseur immédiat de l'Office national du film fut le Canadian Government Motion Picture Bureau, institué en 1921 pour produire et distribuer des films et du matériel photographique pour le compte des ministères fédéraux. Malheureusement, juste au moment où la réputation du Bureau commençait à s'affirmer au Canada et à l'étranger, la crise économique de la fin des années vingt amoindrit beaucoup l'intérêt pour le cinéma. Lorsqu'on put disposer à nouveau de capitaux, vers la fin des années trente, la technique cinématographique avait fait un grand pas et le Canada se trouvait très en retard.

On fit appel à un Britannique chevronné dans l'art du cinéma pour ten-

ter de remettre les choses en place. John Grierson était alors directeur de la General Office Film Unit de Grande-Bretagne et ses vues sur le cinéma comme instrument de connaissance faisaient de lui une personnalité connue dans les milieux du cinéma européen et américain. De son rapport au gouvernement canadien sur l'état du cinéma on a dit qu'il ressemblait à un rapport administratif «comme une mitrailleuse ressemble à un pistolet à bouchon». Une loi adoptée en mai 1939 par le Parlement canadien donnait suite aux recommandations du rapport : l'Office national du film était créé. Le texte législatif est à la fois précis («faire connaître le Canada aux Canadiens et aux autres nations, permettre aux Canadiens de se mieux connaître et de se mieux comprendre») et très ouvert.

**L**e passage de John Grierson à l'O.N.F. a marqué profondément le style cinématographique et, jusqu'à nos jours, la perception du rôle que l'Office doit jouer au Canada et dans le monde. Le projet de Grierson consistait à présenter sur le plan humain les grandes questions

politiques et économiques qui touchent la vie des hommes et de la nation. Sa démarche était une démarche de connaissance et de sensibilisation ouverte à toutes les dimensions de la vie sociale. A la différence du style américain qui commençait à s'imposer sur les écrans, il répugnait à la dramatisation des événements, préférant les illustrer pour ce qu'ils étaient dans la réalité de tous les jours. Père du cinéma documentaire, il estimait que ce style, plus conforme au mandat d'information confié à l'O.N.F., permettrait d'utiliser l'actualité de façon créatrice pour faire vivre la réalité quotidienne et en exprimer la poésie.

Le séjour de Grierson à l'O.N.F. jusqu'en 1945 a aussi imprimé au nouvel organisme une orientation à laquelle celui-ci est toujours resté fidèle : l'intérêt pour la vie sociale. Intransigeant sur la vérité et sur le réalisme du contenu, Grierson dépêche ses équipes de cinéastes dans tous les coins du pays pour prendre sur le vif les images de la vie quotidienne et il veille à ce que le film ne reste pas sur les rayons. Les productions de l'O.N.F. étaient alors largement diffusées dans les salles de cinéma des villes, mais il n'en allait pas de même dans les régions rurales où vivait une bonne moitié de la population. Grierson met sur pied des équipes itinérantes qui vont dans les régions non touchées par le cinéma commercial. Elles sont dotées d'un projecteur, d'un écran, d'une génératrice et de bobines de films. Evidemment, ces circuits ruraux se contentaient d'un équipement plus léger et de fonctionnement plus simple que le traditionnel 35 mm. L'O.N.F. n'en était pas à son premier défi et, puisque la solution semblait à portée de la main, on allait investir talents et ressources dans le développement de cette nouvelle technique. Ainsi naquit au Canada, puis ailleurs, un nouveau type de cinéma, moins soucieux de divertir que d'informer.

## → L'Office National du Film

**L**e réseau des circuits ruraux imaginé par Grierson, et dont l'implantation rapide était due à la période de guerre, fut maintenu bien après celle-ci et progressivement converti par l'O.N.F. en base de distribution par la création des «conseils du film» et l'implication de groupements publics et privés, comme les cinémathèques régionales et les ciné-clubs, mais aussi grâce au bénévolat et à l'intérêt soutenu des associations locales. Deux ans après la fin de la guerre, le nombre des cinémathèques publiques avait doublé, passant de 83 à 156, alors que 193 conseils du film répartis sur l'ensemble du territoire veillaient à l'approvisionnement de leurs régions respectives en matériel cinématographique, la quasi-totalité provenant de l'O.N.F. Le mouvement continuera de s'accroître jusqu'à toucher, dans les années cinquante, cinq cent mille spectateurs par mois.

Avec le retour de la paix et l'accroissement de la demande de films dans les milieux scolaires et locaux, l'Office put se consacrer à l'illustration des divers aspects de la vie canadienne, à l'histoire du pays, à sa géographie, à ses institutions, à ses habitants, à leurs loisirs et à leurs modes d'expression culturelle, de même qu'aux grands courants qui allaient modeler le pays, notamment l'immigration, l'industrialisation, l'urbanisation. Plus sûr de ses moyens et de ses talents, l'Office utilise dans le traitement de ses sujets des approches qui, bien que didactiques dans leur intention, laissent percevoir une grande latitude dans le choix des moyens. Dès cette période, l'O.N.F. expérimente tous les genres sans abandonner ceux qui lui avaient valu sa renommée : le documentaire et l'animation.

Diverses forces incitaient d'ailleurs l'Office à poursuivre dans le sens de la diversification. L'apparition de la télévision, en 1953, lui ouvrit l'accès à des auditoires beaucoup plus larges, mais auxquels il lui fallait adapter ses productions. L'Office dut aussi faire face à la profonde modification des habitudes créées par le petit écran et élaborer les diverses méthodes de production et de distribution qu'on lui connaît maintenant.

**A**ujourd'hui, l'O.N.F. dirige un réseau de distribution par l'entremise duquel ses productions sont présentes sur les écrans de télévision et de cinéma à travers le monde. Au Canada, il entretient vingt-sept bureaux qui desservent les six régions géographiques du pays et de nombreuses bibliothèques publiques mettent à la disposition des usagers quelque 122 000 copies de ses films. On peut donc dire qu'il n'y a pas de point du pays qui n'ait accès aux trois mille titres de son catalogue. A l'extérieur, l'O.N.F. entretient des bureaux commerciaux à Londres, Paris, New-York et Sydney. Ses productions sont de plus diffusées dans près de 90 pays par l'entremise des missions diplomatiques canadiennes. Quelque 84 000 copies sont ainsi mises à la disposition des publics étrangers qui, d'après les évaluations récentes, représentent annuellement 700 millions de spectateurs.

Les films de l'O.N.F. sont produits actuellement par deux unités distinctes par leur langue de travail (l'une est anglophone, l'autre francophone) et par les styles et priorités que chacune d'elles s'est données pour rendre compte, selon son contexte culturel propre, de la société canadienne.

**A**u début des années soixante-dix, un vaste mouvement de régionalisation s'est amorcé dans le domaine de la production pour permettre une illustration à la fois plus directe et plus autonome des réalités très différentes qui distinguent les grandes régions géographiques du Canada. Cette satellisation des centres de production entendait aussi ouvrir à l'industrie cinématographique canadienne un accès plus immédiat aux ressources de production de l'O.N.F. Les années devaient d'ailleurs voir croître la participation de ce secteur à

la production des films de l'Office, notamment ceux qui sont produits sous contrat par les ministères.

La production annuelle de l'O.N.F. est d'environ cent films originaux et de cinquante versions et adaptations de films existants. Cette dernière catégorie vaut d'être soulignée puisque l'Office produit des versions de ses films en cinquante-cinq langues en raison des demandes qui lui parviennent de son réseau de distribution. Ajoutons que la produc-

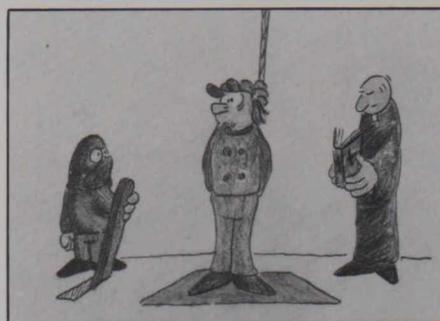


Mon oncle Antoine, un classique du cinéma canadien.

tion de matériel audio-visuel destiné à l'enseignement est presque aussi importante.

Le nombre des récompenses obtenues par les productions de l'Office dépasse aujourd'hui 1600. On compte parmi celles-ci plus de cinquante présentations aux Academy Awards de Hollywood, cinq Oscars dont le dernier vient d'être donné au film d'animation «Special Delivery», trois Palmes d'or à Cannes, cinq prix Robert-Flaherty de la British Film Academy.

**L'**une des plus belles réussites de l'O.N.F. est cependant d'avoir su marier les exigences de l'art et celles du service de l'Etat. Grâce sans doute à la tradition de liberté d'expression qui fait honneur au régime parlementaire canadien, l'interprétation du rôle de l'O.N.F. par les pouvoirs publics est toujours faite dans le sens de la plus large marge de manœuvre, ce qui a permis à l'Office de diversifier, au gré des courants de communication nouveaux, les façons de rendre témoignage de la vie du pays et d'aborder son illustration de la société canadienne par des thèmes aux résonances, non pas seulement nationales, mais universelles. C'est peut-être pour cette raison que les films de l'O.N.F. continuent de jouir de la faveur des publics étrangers.



Special Delivery a obtenu récemment un Oscar à Hollywood.

# Arctique : la traversée du «passage du Nord-Ouest»

Un début de navigation commerciale dans l'Extrême-Nord.

 La navigation dans les eaux du haut Arctique canadien, où les glaces obstruent les détroits, est très difficile. Bien qu'à plusieurs reprises, au cours de l'histoire, des explorateurs aient tenté la traversée depuis le Groenland jusqu'à l'Alaska, une barrière située au voisinage de l'archipel arctique et formée d'une série de détroits encombrés de masses de glaces, demeurait infranchissable : le «passage du Nord-Ouest».

Au cours de l'été 1969, le passage fut cependant vaincu par un pétrolier américain équipé en brise-glace, le *Manhattan*, qui effectuait un voyage expérimental. Au prix de grandes difficultés. Il fallut en effet que le brise-glace de la garde côtière canadienne qui l'escortait, le *John McDonald*, le dégage des glaces qui le bloquaient dans le détroit McClure.

A la fin de l'été 1976, le passage du Nord-Ouest était à nouveau franchi, cette fois par un navire canadien de forage pétrolier escorté du plus puissant des brise-glace canadiens, le *Louis Saint-Laurent*. Pour la pre-



Le brise-glace *Louis Saint-Laurent* fraye un chemin au *Canmar Explorer II*.

mière fois, le passage était franchi en traversée commerciale.

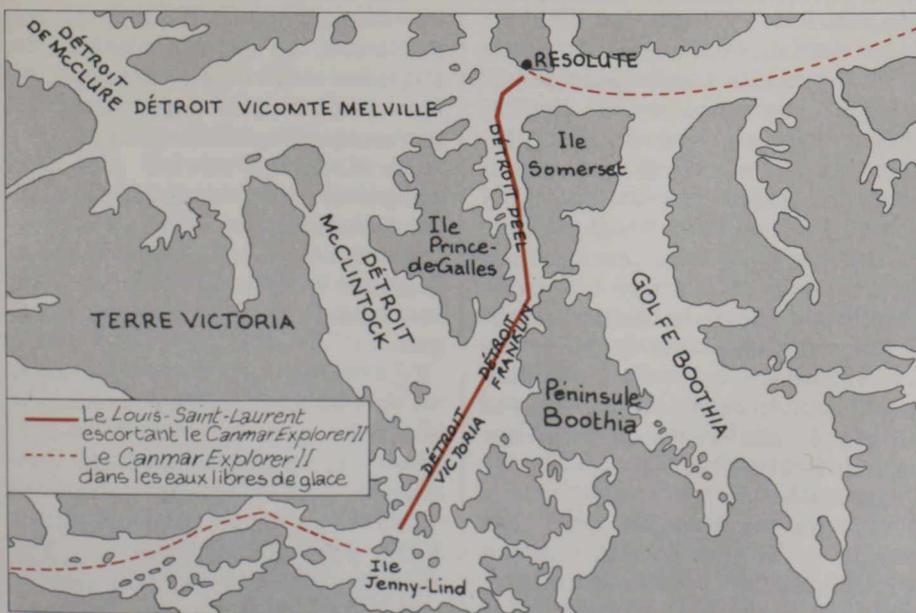
Le *Canmar Explorer II*, équipé à Halifax pour le compte d'une société de recherches pétrolières de Calgary, devait procéder à des forages dans la mer de Beaufort. Deux routes étaient possibles : emprunter le canal de Panama, longer la côte occidentale de l'Amérique du Nord, contourner l'Alaska en franchissant le détroit de Behring, atteindre enfin la mer de Beaufort, ou bien emprunter les voies sinueuses du haut Arctique canadien.

La seconde solution était plus risquée, mais elle permettait de gagner beaucoup de temps, la route étant deux fois et demie plus courte. Elle fut choisie. Le 23 août 1976, ayant levé l'ancre à Resolute, le bateau de forage escorté du *Louis Saint-Laurent* entamait son voyage à travers les glaces.

Le détroit de Peel, le premier à franchir, fut passé lentement mais sans incident. Deux jours après, cependant, le *Canmar Explorer II* et le *Louis Saint-Laurent* devaient s'arrêter devant l'assaut de lourdes glaces vieilles de plusieurs années qui s'étaient libérées et dérivées, poussées par le vent. Il fallut attendre que le vent tourne et que la pression de la glace se relâche. Le 30 août, les deux navires se remirent en route. Le *Canmar Explorer II* éprouvait beaucoup de difficultés à repousser les blocs de glace de trois mètres d'épaisseur qui faisaient obstacle à son étrave. Le *Louis Saint-Laurent*, à l'œuvre pour frayer la voie, était impressionnant.

Le 1<sup>er</sup> septembre, le brise-glace trouva de nouvelles passes, mais des vents très forts obligèrent à nouveau les deux navires à s'arrêter. Ils repartirent le 3 septembre, suivant lentement les chenaux libres, en s'orientant vers le Sud. Ils quittèrent la zone des glaces anciennes et prirent de la vitesse en traversant les glaces de l'année. Le 4 septembre, enfin, les deux bateaux entrèrent dans les eaux libres de glace qui, comme l'avait prévu le capitaine du *Louis Saint-Laurent*, se trouvaient au large de l'île Jenny-Lind. La première traversée commerciale du passage du Nord-Ouest était réalisée.

À partir de l'île Jenny-Lind, le navire de forage, désormais seul, atteignit sans difficulté la mer de Beaufort, lieu de son travail. Le *Louis Saint-Laurent* fit, quant à lui, demi-tour vers le Nord pour rejoindre Resolute.



# Etudes canadiennes

Enseignement et recherche : l'exemple de Bordeaux.

 Le numéro d'*Etudes canadiennes/Canadian Studies* qui vient de paraître, le sixième, fait large place aux actes du colloque tenu à Bordeaux en novembre dernier sur le thème «droit québécois et droit français». Cette publication est un nouveau signe de l'essor pris au cours des dernières années, en France, par les études canadiennes au niveau universitaire. *Etudes canadiennes/Canadian Studies* est en effet le principal organe de l'Association française d'études canadiennes, qui édite d'autre part un bulletin intérieur (1). Créée il y a trois ans, celle-ci a joué un rôle de pionnier dans la plupart des initiatives, et elles sont nombreuses et diverses, prises dans ce domaine.

Bordeaux, et plus précisément son campus universitaire de Talence, fait figure de creuset pour les chercheurs (2). D'emblée, la diversité des disciplines y a été assurée. Il y a à près de dix ans, un Centre d'études canadiennes y est né. Il regroupe le Centre d'études canadiennes en sciences sociales de l'Institut d'études politiques de Bordeaux et trois départements de l'université Bordeaux III : le Centre d'études anglo-canadiennes (section études des pays anglophones), le Centre d'études littéraires franco-canadiennes et l'Institut de lit-

térature et de techniques artistiques de masse. Ce centre est en mesure d'offrir des enseignements de premier et de deuxième cycles en littérature canadienne française, en littérature et civilisation canadienne anglaise, en sciences sociales, juridiques et politiques, en histoire canadienne, et il donne aux étudiants la possibilité de préparer des diplômes d'études approfondies et des thèses de troisième cycle. Il a passé des accords avec des établissements canadiens, par exemple avec l'université York (Toronto) et l'université d'Ottawa, ce qui permet des échanges de chercheurs et l'organisation de travaux en commun. Dans le cadre de ses activités propres ou de celles de l'Association française d'études canadiennes, il organise des séminaires et des colloques. Ne citons que le colloque inaugural tenu à Bordeaux en 1976 sur le thème «Canada d'aujourd'hui/Canada Today» : pluridisciplinaire, il a réuni des historiens de la littérature et des critiques littéraires (littérature québécoise et littérature canadienne anglaise), des spécialistes des sciences politiques et sociales, des spécialistes de l'information (3).

**A** quoi les étudiants et les jeunes chercheurs s'intéressent-ils surtout (4)? Au cours de la dernière année, quelque quatre-vingts étudiants de premier cycle ont suivi le cours de l'Institut d'études politiques consacré à l'administration publique au Canada, cinquante ont suivi des cours de littérature franco-canadienne (roman et théâtre québécois) et d'histoire du Québec, une soixantaine des cours de civilisation (problèmes contemporains, l'ouest canadien), une trentaine enfin ont participé à un séminaire sur le Canada dans la vie internationale. Au niveau du troisième cycle, qui marque le début de la spécialisation scientifique, cinq étudiants ont préparé des mémoires l'an dernier. Les

travaux auxquels les enseignements ont donné lieu, en particulier les mémoires de maîtrise, montrent la diversité des centres d'intérêt des étudiants : Margaret Atwood et Hugh McLennan, écrivains anglophones, mais aussi l'équipement hydro-électrique de la baie James, les élections au Québec en 1973, la rubrique religieuse du *Devoir* (l'un des principaux quotidiens montréalais) ou le quartier chinois de Toronto. Parmi les rapports de séminaire, relevons des études sur le code civil du Québec, les échanges extérieurs du Canada, l'uranium et l'énergie nucléaire, les syndicats et le mouvement ouvrier, le Front de libération du Québec, le Mouvement créditiste. Cinq thèses de troisième cycle étaient sur le métier l'an dernier : sur la catéchèse ouvrière en France et au Québec, sur Margaret Atwood, sur les meubles anciens à Montréal, sur Mordecai Richler, sur le commerce et la pêche basques au XVIII<sup>e</sup> siècle. Une thèse de doctorat d'Etat, en préparation, portait sur «le thème de l'échec chez les romanciers et dramaturges canadiens français». Quant aux enseignants des diverses sections du Centre, ils ont contribué à titre individuel à de nombreuses publications et participé à des colloques et rencontres de spécialistes. Sur le plan collectif, ils ont mis sur pied deux équipes de recherche pluridisciplinaires. La première travaille sur «le facteur religieux dans la vie publique en France et au Québec», la seconde sur «les mutations de la fonction publique».

**E**nseignants et étudiants avancés souhaitent pouvoir développer la dimension de la recherche en élargissant et en approfondissant leurs relations avec les équipes universitaires canadiennes, en particulier grâce à des échanges d'enseignants plus nombreux et à une meilleure circulation de l'information.

1. Siège social de l'Association : Maison des sciences de l'homme, Domaine universitaire, 33405 Talence.

2. Le Canada est aux programmes de quelque vingt-cinq universités françaises et le nombre des étudiants qui suivent des cours sur différents aspects du Canada est évalué à deux mille. Notre article porte sur l'activité du Centre d'études canadiennes de Bordeaux. Un nouveau centre vient d'être créé à Grenoble.

3. Voir *Etudes canadiennes/Canadian Studies*, n° 2, 1976.

4. Les enseignements portant sur le Canada s'intègrent à quatre filières : Deug et maîtrise de lettres, Deug et maîtrise d'anglais et d'américain, Deug et maîtrise d'histoire, diplôme de l'Institut d'études politiques.

# Le bois de construction

*Près des deux tiers de la production forestière.*

**■** Les forêts couvrent au Canada plus de 3,4 millions de kilomètres carrés, soit près de 40 % de la superficie terrestre du pays, ou encore près de sept fois la superficie de la France. Elles forment une ceinture de 960 à 2 000 kilomètres de large qui va de l'Atlantique au Pacifique. Sur cette vaste étendue aux disparités topographiques et climatiques très marquées, les types forestiers sont divers : opulents peuplements de résineux en Colombie-Britannique, dans l'ouest; pins et épicéas dans l'est; conifères chétifs et bouleaux dans la région subarctique (1).

Environ 60 % de cette superficie boisée, soit 2 millions de kilomètres carrés, sont classés comme productifs et d'une exploitation industrielle et commerciale rentable. Selon un récent recensement, le bois sur pied exploitable arrivé à maturité représente environ 17,2 milliards de mètres cubes (13,5 milliards de mètres cubes de résineux et 3,7 milliards de mètres cubes de feuillus).

**L**e volume des grumes traitées chaque année au Canada est de l'ordre de 120 à 140 millions de mètres cubes. Il ne représente donc que 0,7 % du total des bois exploitables. C'est dire que si l'on abattait sans reboiser au rythme de la production, il faudrait près d'un siècle et demi pour épuiser les ressources forestières du pays. Mais on accorde beaucoup d'attention, au Canada, à la gestion des forêts. Des programmes très élaborés obligent tout exploitant à reboiser dans le délai de cinq ans les surfaces coupées. D'autre part, une limite est fixée annuellement pour les coupes de bois et depuis plusieurs années la coupe effective n'atteint que les deux tiers de la coupe autorisée.

Des 120 à 140 millions de mètres cubes de bois abattus, environ 60 % sont destinés à l'industrie du bois, 30 % à celle des pâtes et papiers, le



*Le bois de construction provient surtout de la région du Pacifique.*

reste à des usages divers (poteaux, bois de mine, bois de chauffage). On s'attachera ici plus spécialement au bois de construction.

Parmi les régions forestières, la plus grosse productrice de bois est la Colombie-Britannique : près de 60 % du volume des grumes obtenues chaque année sont des résineux de cette province; ils assurent plus de 70 % de la production du bois d'œuvre et entre 80 % et 90 % des exportations. C'est en Colombie, en particulier dans la région côtière au climat tempéré et humide, que l'on trouve les résineux les plus impressionnants : Hemlock, Western Red Cedar, pin d'Orégon (appelé aussi sapin de Douglas) dont les troncs, très droits, atteignent trente à cinquante mètres de haut et dont le diamètre peut dépasser quatre ou cinq mètres.

La normalisation des bois de construction est très élaborée. Les essen-

ces sont recensées, définies, leurs caractéristiques physiques, mécaniques et de résistance aux agents extérieurs sont déterminées; elles sont sélectionnées et les meilleures sont regroupées sous une même dénomination en fonction de leur origine géographique et de leurs caractéristiques techniques. A l'exception de quelques essences aux propriétés bien particulières — le pin d'Orégon, le Western Red Cedar — qui sont commercialisées seules, les peuplements ont ainsi été constitués, après analyse statistique, en deux groupes d'essences : le groupe Hem-Fir, formé en majorité de Hemlock, et le groupe SFP (Spruce, Pine, Fir), formé d'épicéas, de pins et de sapins. Cette normalisation a tout naturellement débouché sur la normalisation des dimensions : chaque pièce de bois est calibrée et dimensionnée par un procédé de dégrossissage à grande vitesse.

*1. Plus de 90 % du domaine forestier canadien appartiennent au gouvernement fédéral et aux gouvernements provinciaux; moins de 10 % sont propriété privée.*

## Le bois de construction

**D**ans les provinces productrices de l'Est (Ontario, Québec, Nouveau-Brunswick), on trouve des résineux de plus petite taille dont la majeure partie est utilisée pour les pâtes et papiers. Cependant, la production du bois de charpente est en augmentation constante depuis quelques années. On retrouve dans l'est canadien le même groupe d'essences SFP utilisé en charpente, qui est soumis aux mêmes normes que dans l'ouest. On trouve aussi d'autres essences de pins, commercialisées à part pour la menuiserie.

Qu'ils viennent de l'est ou de l'ouest du pays, tous les bois de charpente sont soumis à des règles de classement très strictes qui assurent leur uniformité et imposent des normes rigoureuses de contrôle et de qualité qui vont jusqu'à tenir compte des nœuds. Tous les bois normalisés sont classés en fonction de leur résistance mécanique et répartis ainsi en quatre classes, chacune correspondant à une utilisation déterminée. Chaque pièce porte une marque de qualité, qui indique le groupement d'essences, sa classe, le code de l'organisme de contrôle, le numéro d'identification de la scierie, le calibrage (2).

Les années 1977 et 1978 ont été très fructueuses pour les producteurs canadiens de bois de construction. La valeur des exportations d'octobre 1977 à octobre 1978 a été le triple de celle de l'année 1975, qui fut, il est vrai, une année médiocre. La production s'est accrue dans toutes les régions, mais plus particulièrement dans l'est, et le bois de construction



Le plus gros client du bois de construction : le logement individuel.



A Vancouver, un quai d'embarquement de bois normalisé.

se situe parmi les produits canadiens d'exportation les plus importants.

**L**e marché des Etats-Unis absorbe à lui seul 60 % des ventes. En effet, depuis quatre ans surtout, la construction de logements individuels — les plus gros «clients» du bois de construction — a été très active dans ce pays et les dépenses de rénovation des logements anciens ont été importantes. En même temps, le taux de change plus bas du dollar canadien a accru les revenus nominaux et rehaussé la compétitivité des producteurs canadiens. Néanmoins, on s'attend dans les années qui viennent à une baisse du rythme de la construction aux Etats-Unis et, partant, à une baisse de la demande et des prix du bois, qui avaient atteint, ces dernières années, des niveaux très rémunérateurs pour les producteurs canadiens. Il faut bien constater aussi qu'en Ontario et au Québec le taux de croissance de la production a été plus fort que le taux de croissance du marché intérieur et du marché des Etats américains limitrophes de ces deux provinces, de sorte que les scieurs de l'est canadien cherchent à exporter en Europe (3).

Il reste que les Etats-Unis dépendent de plus en plus du Canada pour leur approvisionnement en résineux. En vingt ans, la part canadienne du marché américain est passée de 10 % à plus de 20 %. Elle devrait augmenter encore, même si l'activité de la

construction se tasse un peu aux Etats-Unis, les sources d'approvisionnement, en particulier dans la très importante région productrice de l'ouest des Etats-Unis, étant de plus en plus difficiles d'accès. Or, une utilisation plus efficace des forêts canadiennes est possible sous la réserve d'une saine gestion et que le bois reste disponible à des prix abordables. A ces conditions, l'important marché étatsunien devrait, pendant plusieurs années encore, constituer pour le Canada une source intéressante de bénéfices. Une gestion plus serrée de ses forêts et surtout une meilleure maîtrise des coûts de l'industrie du bois devraient, au surplus, permettre au Canada d'accroître sa part du marché mondial du bois de construction.

2. Les règles de classement des bois canadiens ont été établies par la National Lumber Grades Authority (N.L.G.A.). La norme N.L.G.A. est reconnue dans toute l'Amérique du Nord. Les bois canadiens importés en France sont en général classés selon une autre norme, connue sous le nom de R-List, mais la norme N.L.G.A. tend à la supplanter.

3. Au Canada et aux Etats-Unis, les bois résineux sont très utilisés pour construire des maisons résidentielles à «ossature bois». C'est une technique simple dans laquelle le bois joue un rôle porteur. La construction à ossature bois présente beaucoup d'avantages : elle est économique et les maisons construites selon cette technique sont solides, durables et résistent bien aux températures extrêmes du climat nord-américain. Les maisons à ossature bois peuvent être construites sur le chantier ou préfabriquées. Elles ont fait leur apparition en Grande-Bretagne en 1963 et en France en 1967. Les pays du Benelux marquent un intérêt croissant pour cette technique.

# Le marais de la Wye

Un «centre d'interprétation» de la nature.



**■** Si vous êtes en voyage sur la terre de Huronie, riche d'histoire, ne dédaignez pas la nature et poussez jusqu'à Midland, sur la baie Géorgienne : à quelques kilomètres de la ville, le long de la route transcanadienne, vous trouverez le Centre d'histoire naturelle du marais de la Wye, havre de paix pour les bêtes, les plantes et les hommes (1). Vous ne dérangerez, dans la vallée, ni les hérons bleus, ni les rats musqués, ni les faucons à queue rouge, ni les piverts dorés dans leurs occupations quotidiennes; vous jouerez, dans les prés, avec les criquets et les sauterelles, vous verrez sautiller les alouettes, vous découvrirez les marmottes frioleuses et les taupes au poil sombre, vous verrez filer les renards à la queue touffue; dans le marais proprement dit, vous serez discrètement accueilli par les merles à ailes rouges. Les roitelets, les fauvettes à gorge jaune et les libellules vous frôleront; vous verrez glisser le corps allongé des martres dans la végétation dense; vous découvrirez, dans cette terre d'érables et de hêtres, coqs de bruyère, daims à queue blanche, souris d'eau, rats laveurs, skunks, et parfois un cerf se profilera entre les arbres.

**L**e Centre du marais de la Wye, dans l'Ontario central, ouvert en 1969, a été le premier des dix «centres d'interprétation» programmés par le Service canadien de la faune pour

familiariser le public avec les principales régions naturelles du pays, ici la frange nord de la forêt de feuillus avec sa faune, sa flore, ses marécages. Le Centre, qui s'étend sur plus de mille hectares, propriété du ministère des terres et forêts de l'Ontario, est pourvu de sentiers qui facilitent la découverte; une passerelle flottante, dans le marais même, en permet l'exploration; une fenêtre sub-aquatique, ménagée dans une salle en béton creusée dans le sol au bout du marais, satisfait la curiosité de ceux qui veulent «voir sous l'eau»; une tour d'observation est à la disposition de ceux qui désirent prospecter d'en haut.

**P**our l'intérieur, le Centre est doté d'un bâtiment comprenant un foyer, un amphithéâtre et une salle d'exposition. Des présentations de films sur l'écologie de la région ont lieu toutes les heures. Des conférences sont données; des causeries ont lieu sur les diverses techniques d'étude de la faune. Les expositions, qui font appel aussi bien à l'audio-visuel qu'aux graphiques et aux photos, sont commentées par un personnel qualifié. Surtout, les visiteurs sont invités à sortir, à «explorer», à prendre un bain de nature dans une région qu'ils connaissent souvent mal et qui a été préservée. Les résultats paraissent excellents puisque tous les visiteurs qui sont passés par le Centre d'histoire naturelle du marais de la

Wye, ou par un autre centre d'interprétation, se sentent engagés dans la lutte pour le respect de l'environnement. Pour certains d'entre eux, la découverte de la nature devient même un violon d'Ingres.

*1. Le marais de la Wye est situé à cent trente kilomètres au nord de Toronto. Il porte le nom de la rivière, en forme d'i grec, à laquelle il doit son existence. Emissaire du lac Wye, celle-ci se jette dans la baie Géorgienne (lac Huron).*





# Canada d'aujourd'hui

## Mine d'or aux îles Charlotte

Au cours de l'hiver dernier, la nouvelle de la découverte d'un filon «fabuleux» dans l'archipel Reine-Charlotte, situé au large de la côte occidentale du Canada, a provoqué une sorte de «ruée vers l'or». N'évaluait-on pas le gisement à quelque deux milliards de dollars (environ 7,4 milliards de francs français)? Les prospecteurs affluèrent pour effectuer le bornage des concessions et les hélicoptères se mirent à tourner dans les parages



de la crique Juskatla, dans le centre de l'île principale. Alors qu'au début les estimations de la valeur du gisement portaient sur des réserves non encore prouvées, les experts reconnurent par la suite qu'il s'agissait d'une découverte «importante»: un forage effectué en novembre a établi que l'épaisseur du filon est de quatre mètres et que la teneur du minerai (entre 2,29 et 3,52 onces d'or par tonne) est intéressante sur le plan commercial.

## Le prix Kalinga à Fernand Seguin

L'Unesco a attribué en octobre dernier à Fernand Seguin le prix Kalinga, distinction internationale destinée à récompenser la vulgarisation scientifique. M. Seguin est le premier Canadien lauréat d'un prix qui, créé en 1952, a été attribué notamment à Jean Rostand, Bertrand Russell, Margaret Mead, Konrad Lorenz et Louis de Broglie. Très connu pour le rôle qu'il a joué au Québec dans l'information scientifique et pour les nombreuses vocations scientifiques qu'il a suscitées dans les débuts de la télévision, il a réalisé depuis 1947 quelque quatre cents émissions de radio et à peu près autant d'émissions de télévision diffusées pour la plupart sur les antennes de Radio-Canada. A la télévision, il a créé et animé des émissions très appréciées, comme «la Science en pantoufles», «la Vie qui bat», «le Roman de la science» et «la Joie de connaître».

## Recherches sur la fusion nucléaire

Un petit «tokamak», machine à confinement magnétique pour la recherche sur la fusion thermonucléaire, pourrait être construit dans les années qui viennent sur le territoire de Varennes (Québec). Les deux axes de recherche seraient la durée du confinement du plasma et le couplage de la machine au réseau commercial. Le tokamak est une sorte d'enclos dont les parois sont constituées de champs magnétiques. Plus on réussit à conserver longtemps le plasma à haute température, plus on approche de la conception d'une centrale capable de fournir de l'énergie. La fusion thermonucléaire est l'une des rares techniques de production de l'énergie à partir de combustibles existant en quantités illimitées. L'installation d'un tokamak au Québec accroîtrait les chances du Canada d'être choisi pour site de l'«Unitor», immense prototype de la centrale à fusion nucléaire qui pourrait être construit en commun par les grandes puissances.

## Université du Québec

L'université du Québec célèbre cette année son dixième anniversaire. C'est en effet en 1969 que fut créée cette institution originale par sa structure et par son objet. Jusqu'à la fin des années soixante, l'accès aux études supérieures exigeait des étudiants québécois le déplacement vers les deux grands centres urbains du pays, Montréal et Québec. L'université du Québec a voulu rendre ces études accessibles dans la plupart des régions de la province grâce à la répartition de dix «unités constituantes» qui contribuent au développement régional. Aussi l'université est-elle présente à Montréal, Québec,

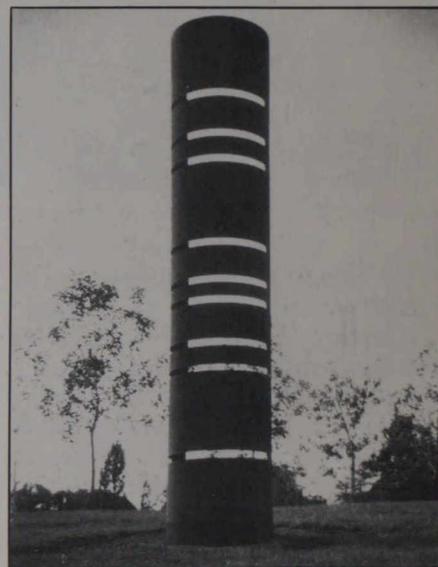


Les nouveaux locaux de l'université du Québec à Montréal.

Chicoutimi, Trois-Rivières, Rimouski, Hull et Rouyn. Le réseau de l'université groupe environ soixante mille étudiants, dont seize mille à Montréal et vingt-trois mille à la «Télé-université» (enseignement à distance pour les adultes).

## Sculpture à Ottawa

A Ottawa, le réseau de sculptures de la Commission de la capitale nationale s'est enrichi récemment d'une nouvelle œuvre qui a été placée sur la rive gauche de l'Outaouais, face au palais du Parlement. Il s'agit d'une sculpture de quatre mètres de hauteur réalisée par Phyllis Fine, artiste torontoise, dans un alliage d'acier. L'œuvre, une demi-colonne creuse et dotée d'entailles horizontales, témoigne des recherches de l'artiste sur les effets de la lumière sur les surfaces courbes. Avec le temps, elle doit prendre une patine d'un brun bleuté.



Commentary, de Phyllis Fine.

## Satellite de communication

*Anik-B*, le satellite canadien le plus perfectionné, a été lancé en décembre dernier de Cap Canaveral (Floride). Il s'est ajouté aux trois satellites de communication *Anik-A* déjà en service. Des médecins, des enseignants, des hommes de radiodiffusion et des groupes d'autochtones participeront, grâce à lui, à un important programme de télécommunication qui permettra de passer de l'expérimentation aux exigences de la vie quotidienne. La radiodiffusion directe sera l'une des applications les plus prometteuses du système: le ministère canadien des communications a en effet le projet d'expérimenter de petites stations au sol conçues pour la réception des émissions télévisées. Les expériences conduites avec *Anik-B*, qui dureront deux ans, porteront notamment sur la télé-médecine, le télé-enseignement, les télécommunications communautaires, la télévision, la télé-détection. Une vingtaine d'organismes publics ou privés sont intéressés par les divers programmes établis.